



Un protocole d'accord pour la **création** d'un **centre de cardiologie interventionnelle** unique dans le

Grand Ajaccio

a été signé le 14 mars 2012 entre l'ARS de Corse, le Centre hospitalier d'Ajaccio et la SA cliniques d'Ajaccio.

Afin d'améliorer la prise en charge des patients et assurer une activité de cardiologie interventionnelle de qualité, il a été décidé de créer un centre de cardiologie interventionnelle unique pour la population du Grand Ajaccio.

Ce centre unique de cardiologie interventionnelle aura la forme juridique d'un Groupement de Coopération Sanitaire de moyens de nature publique avec comme objectif commun un rapprochement géographique et une mutualisation des moyens afin de rationaliser l'offre actuelle.

Le projet médical du Centre de cardiologie interventionnelle est également une opportunité pour promouvoir la rythmologie, l'éducation thérapeutique, la surveillance de l'insuffisance cardiaque à domicile (télésanté) ; il en va de même pour la mise en place d'une politique de prévention des maladies cardiaques particulièrement importante en Corse du Sud.

La signature de ce protocole constitue la première étape du projet qui sera complété notamment par le projet médical et le projet social parties intégrantes de la convention constitutive du futur GCS. Cette deuxième étape sera copiloté par les partenaires (clinique et hôpital) et sous l'égide de l'ARS de Corse.

L'objectif de cette collaboration est d'assurer des soins de qualité pour l'ensemble de la population.